

[Text]

programs. This is a new one that is being enhanced, the Enhanced Structural Adjustment Facility.

This facility will make resources available at highly concessional rates in order to minimize the impact on these countries' debt-servicing burdens. These two features, which are the important characteristics of this bill—that is, long-term lending and concessional interest rates—will allow these countries to make the economic adjustments required to reach a stage, we hope, of development that will eventually lead to healthy economic growth, rising living standards, and a sustainable balance of payments position.

Long-term lending and concessional interest rates are the heart of this. The initiative was originally agreed to at the Venice summit of industrialized nations last year, and subsequently, Mr. Chairman—and this is interesting—the plan has received the ringing endorsement of developing countries.

I noticed in the presentation that proceeded mine by Mr. Culpeper that he has reflected that endorsement too, in terms of the developing countries' welcoming this facility. The endorsement came at the Group of 24 meeting in April this year. At that meeting, ministers from developing countries called upon all countries to make their maximum possible contribution to the enhanced facility. Now, Canada was one of the first countries to support this, and I remember announcing it myself at the IMF and World Bank meetings. I am pleased to see the initiative come to fruition.

In terms of our own contribution, the legislation allows for Canada to make a contribution amounting to 300 million SDRs, which will be a secure asset and will pay Canada a market interest rate. In order that these funds can be then lent to developing countries at 1/2% annually, the legislation also allows for an SDR 250 million grant, which will come out of the aid envelope of the government over a period of 12 years.

• 1255

To be brief, Mr. Chairman, I believe this enhanced facility is an effective method of assisting developing countries, and I therefore hope you will join with me today, after you have looked at this bill carefully, in supporting its passage.

The Chairman: Mr. Manly, you may proceed.

Mr. Manly: First of all, I would like to welcome the minister here and indicate my general support and our party's general support for ESAF. I would like to ask why the grant portion of this is coming from aid funds, when everybody recognizes that the crying need of the poorest

[Translation]

d'un programme d'aide à long terme au titre de la balance des paiements. Nous proposons un nouveau programme amélioré, soit la Facilité améliorée d'ajustement structurel.

Ce programme permettra d'offrir des ressources à des taux d'intérêt très concessionnels afin de minimiser l'incidence sur ces pays du fardeau du service de la dette. Ces deux caractéristiques, qui sont les éléments les plus importants du projet de loi, soit les prêts à long terme et les taux d'intérêt concessionnels, permettront à ces pays d'apporter les ajustements économiques nécessaires pour atteindre un stade de développement qui aboutira éventuellement à une saine croissance économique, à une augmentation des niveaux de vie et à une position soutenable de balance des paiements.

Les prêts à long terme et les taux d'intérêt concessionnels sont la pierre angulaire de ce nouveau programme. L'initiative a à l'origine été acceptée lors du Sommet des pays industrialisés à Venise l'an dernier. Par la suite, monsieur le président, et c'est tout particulièrement intéressant, le plan a reçu l'assentiment des pays en développement.

J'ai remarqué que le témoin qui m'a précédé, M. Culpeper, a signalé lui aussi que les pays en voie de développement avaient appuyé sans équivoque ce programme. Cet assentiment est intervenu lors de la réunion du Groupe des 24 en avril dernier. Lors de cette réunion, les ministres des pays en développement ont demandé à tous les pays de contribuer au maximum à la Facilité améliorée d'ajustement structurel. Le Canada a été l'un des premiers pays à soutenir cette initiative, et je me souviens d'avoir annoncé la participation du Canada lors de réunions du FMI et de la Banque mondiale. Je suis donc heureux de constater que cette initiative se réalise.

Pour ce qui est de notre propre contribution, la législation permet au Canada d'effectuer une contribution s'élevant à 300 millions de DTS qui sera un avoir sûr et qui rapportera au Canada un taux d'intérêt du marché. Pour que ces fonds puissent être prêtés aux pays en développement à un taux annuel d'intérêt de 0,5 p. 100, la législation prévoit également une contribution de 250 millions de DTS, qui proviendra de l'enveloppe de l'APD sur une période de 12 ans.

Bref, monsieur le président, je crois que la facilité améliorée d'ajustement structurel est un moyen efficace d'aider les pays en développement et j'espère donc que vous vous joindrez à moi aujourd'hui pour appuyer l'adoption rapide de ce projet de loi.

Le président: Monsieur Manly.

M. Manly: J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue au ministre et lui dire que, comme mon parti, j'appuie la création de la FAAS. Pourriez-vous me dire, monsieur le ministre, pourquoi ces fonds proviennent de l'enveloppe de l'aide publique au développement alors